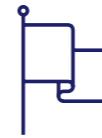


L'ESSENTIEL
DE
PROPARCO





5,4
Md€
DE BILAN



80
PAYS
D'INTERVENTION

+450
CLIENTS



PROPARCO, UNE INSTITUTION FINANCIÈRE AU SERVICE DU SECTEUR PRIVÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Filiale de l'Agence Française de Développement (AFD) dédiée au secteur privé, Proparco intervient depuis 40 ans pour promouvoir un développement durable, en matière économique, sociale et environnementale.

Au moyen de prêts, de prises de participation ou de garanties, Proparco participe au financement et à l'accompagnement d'entreprises et d'établissements financiers en Afrique, en Asie, en Amérique latine ou encore au Moyen-Orient. Son action se concentre sur les secteurs clés du développement : les infrastructures avec un focus sur les énergies renouvelables, l'agro-industrie, la finance, la santé, l'éducation...

Les interventions de Proparco visent à renforcer la contribution des acteurs privés à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), adoptés par la communauté internationale en 2015. Dans ce but, Proparco finance des sociétés dont l'activité participe à la création d'emplois et de revenus décents, à la fourniture de biens et de services essentiels, ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique.

Au-delà des financements, le rôle de Proparco est de favoriser l'émergence d'acteurs économiques et financiers responsables dans les pays émergents et en développement. Elle accompagne ainsi ses clients vers de meilleures performances en matière environnementale, sociale et de gouvernance.

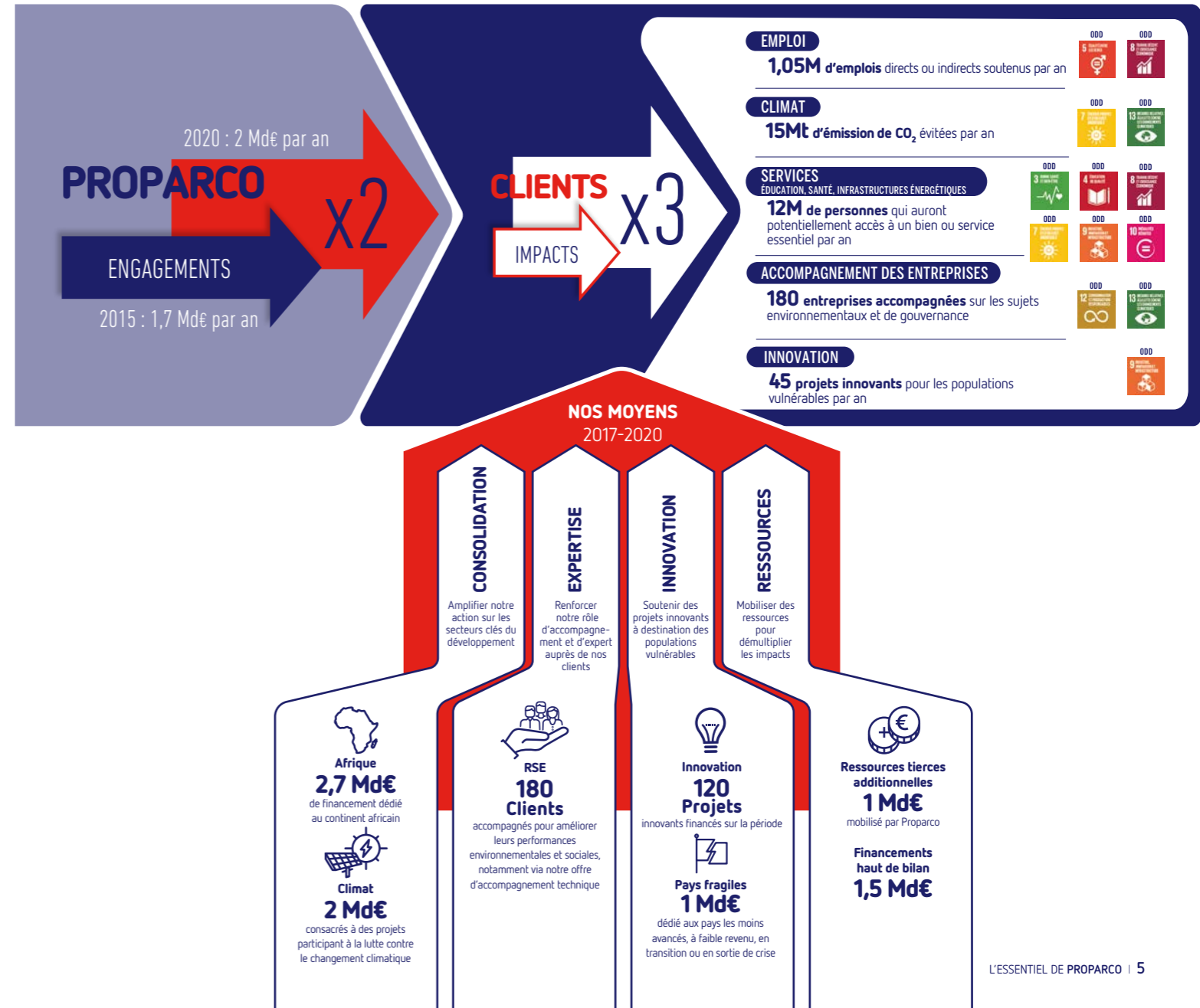
Pour réaliser sa mission, Proparco s'appuie sur une gouvernance plurielle. Aux côtés de l'AFD, son actionnaire majoritaire, elle réunit une diversité d'acteurs, publics et privés, français et européens, mais aussi latino-américains et africains. Proparco compte plus de 220 collaborateurs basés à Paris et dans ses 11 bureaux à travers le monde. Elle s'appuie également sur le réseau de 85 agences de l'AFD à l'international.

Proparco figure parmi les principales institutions européennes de financement du développement, avec qui elle réalise de nombreuses opérations conjointes.



STRATÉGIE

NOTRE STRATÉGIE D' ACTIONS (2017-2020)



COMMENT PROPARCO INVESTIT ?

Pour Proparco, un « bon projet » est un projet en ligne avec son mandat et ses orientations stratégiques, porté par un client solide, qui aura des impacts sur le développement local, notamment en termes sociaux et environnementaux.

Nos conditions et principes d'investissement



CIBLES

Proparco appuie des entreprises et institutions financières actives sur les secteurs clés du développement, aussi bien des acteurs locaux que des entreprises françaises implantées dans des pays en développement ou désireuses d'y établir des filiales.



ADDITIONNALITÉ

Proparco intervient en complément de l'offre des banques commerciales locales et internationales, en évitant toute perturbation sur le marché financier concurrentiel. Ses interventions se concentrent sur des secteurs où son aide est la plus nécessaire et où sa valeur ajoutée, notamment extra-financière est la plus forte.



EFFET D'ENTRAÎNEMENT

Les financements de Proparco ont vocation à démontrer la viabilité économique et financière des acteurs privés dans des activités et/ou des régions considérées a priori comme peu attractives par les investisseurs. Ils ont, en ce sens, un effet d'entraînement en attirant et en mobilisant sur les projets de ses clients d'autres financements publics et privés.



FIABILITÉ DU CLIENT

Avant toute décision de financement, Proparco procède à un examen approfondi des différents facteurs de risque liés au client et à son projet. Elle évalue également la capacité des sociétés qu'elle finance à résister et à récupérer d'éventuels chocs (résilience), essentielle pour assurer la pertinence et la viabilité de ses investissements.



RENTABILITÉ DU PROJET

En tant qu'établissement prêteur, le retour sur investissement est fondamental pour assurer la pérennité de Proparco, qui ne bénéficie pas de ressources publiques, et celle des entreprises et des institutions financières soutenues.



EFFETS SUR LE DÉVELOPPEMENT

La contribution des sociétés qu'elle finance sur le développement local est au cœur de la démarche d'investissement de Proparco.

MESURER LES EFFETS SUR LE DÉVELOPPEMENT

Pour évaluer la contribution de ses financements sur le développement et orienter ses investissements, Proparco utilise, lors d'instruction des projets, un outil mis au point par son homologue allemand et adapté à ses besoins : le *Corporate-Policy Project Rating (GPR)*.

Cet outil d'évaluation porte sur quatre critères principaux :

- les effets escomptés du projet sur le développement ;
- sa rentabilité ;
- son niveau de risques ;
- son adéquation avec la stratégie de Proparco.

Les indicateurs du GPR, enrichis d'une analyse qualitative, permettent d'apprécier la qualité des projets en *ex ante* (prévision et estimation), mais aussi d'identifier les points d'amélioration pour aider les clients de Proparco à améliorer leurs performances.

UNE PALETTE VARIÉE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Sans se substituer à l'offre des banques commerciales locales ou internationales, mais en complémentarité, Proparco intervient aux conditions de marché, en euro, en dollar américain ou monnaie locale.

Proparco propose trois catégories de produits financiers, qui couvrent l'essentiel des besoins de financements du secteur privé dans les pays en développement et émergents.

DES PRÊTS À LONG TERME

Proparco propose des prêts (3 à 100 M€), en devise ou en monnaie locale, à des entreprises et des institutions financières sur des durées longues (jusqu'à 20 ans), avec un différé de remboursement du capital lorsqu'il se justifie.

Elle offre des solutions globales de financement et peut syndiquer des montants importants grâce à des mécanismes de co-financement avec ses partenaires, notamment européens (FMO, DEG).

DES FONDS PROPRES POUR LA CROISSANCE

Proparco peut également mobiliser une large gamme d'instruments de haut de bilan :

- prises de participation minoritaires directes ou indirectes (via des fonds d'investissement) ;
- prêts subordonnés ou participatifs ;
- comptes courants d'actionnaires ;
- obligations convertibles ou remboursables en actions, etc ;
- obligations vertes en devise étrangère.

Les entreprises peuvent ainsi accéder à des fonds propres, indispensables à leur développement, ainsi qu'à un accompagnement rapproché dans la définition de leur stratégie, l'amélioration de leur gouvernance ou encore l'accès à des réseaux professionnels internationaux.

DES GARANTIES POUR DYNAMISER LES MARCHÉS FINANCIERS

Par sa signature, Proparco peut apporter une garantie de solvabilité ou de liquidité. Cette garantie peut prendre des formes variées et avoir différents types de sous-jacents : prêt en devise ou en monnaie locale, emprunt obligataire, OPCVM coté sur un marché financier, etc.

Proparco facilite ainsi la mobilisation de ressources auprès de banques ou de souscripteurs institutionnels, et peut agir sur la profondeur et la liquidité des marchés financiers.

27 monnaies locales en portefeuille

UNE EXPERTISE SUR LES SECTEURS CLÉS DU DÉVELOPPEMENT

En cohérence avec les orientations stratégiques de l'AFD et les priorités de la politique française de développement, l'action de Proparco se concentre sur des secteurs clés pour la création d'emplois et de richesse, et la fourniture de biens et de services essentiels pour les populations.

AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE



Notre objectif : encourager des modèles agricoles et agro-industriels plus productifs, mais aussi plus respectueux de l'environnement et créateurs d'emplois décents et de richesse.

Nos financements bénéficient à une grande variété d'acteurs privés : producteurs et exploitants locaux, acteurs du transport et / ou de la logistique, etc. Ils participent à :

- la structuration des filières qui facilite notamment la contractualisation des producteurs avec l'agro-industrie ;

- le développement des activités de transformation pour accroître la valeur ajoutée dans les pays producteurs ;
- la création et l'amélioration d'infrastructures logistiques ;
- la diffusion de standards internationaux en matière environnementale et sociale ;
- l'accès à des financements pour les exploitants et les agro-industriels via des lignes bancaires dédiées à des institutions financières engagées dans le secteur.



BANQUE ET MARCHÉS FINANCIERS



Les entreprises constituent le moteur des économies en développement. Mais leur accès au crédit, à moyen et long termes à des taux attractifs, demeure un facteur limitant, tout particulièrement pour les PME.

Proparco intervient, en devise ou en monnaie locale, en faveur d'acteurs bancaires et non bancaires pour soutenir leur croissance et renforcer leurs capacités à financer les entreprises locales. Ces appuis bénéficient à des banques, des

institutions financières (par exemple des établissements spécialisés dans le financement du secteur agricole) ou encore des sociétés d'assurance et de micro-assurance.

Au niveau régional, Proparco intervient en Afrique subsaharienne, en dette ou en capital. Dans les pays émergents, elle propose des lignes de crédit dédiées au financement de secteurs spécifiques, comme les énergies renouvelables ou l'agriculture.



CLIMAT



Le groupe AFD est l'un des bailleurs de fonds les plus engagés en faveur de la lutte contre le changement climatique.

Le financement de projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique est au cœur de cette stratégie. Ils répondent à un double défi : assurer la sécurité énergétique des pays en développement et favoriser l'essor de modes de production moins émissifs et moins dépendants des ressources fossiles.

Dans ce but, Proparco a contribué, aux côtés de l'AFD et de ses partenaires européens, à la création d'un mécanisme dédié au co-financement de projets privés d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique : l'*Interact Climate Change Facility*.

En 10 ans, Proparco a consacré plus de 2 Mds d'Euros à la lutte contre le changement climatique.



ÉDUCATION



L'acquisition de savoirs et de compétences – du primaire au supérieur – est une condition essentielle pour assurer l'insertion socio-professionnelle des jeunes et construire des économies dynamiques et innovantes.

Les services publics des pays en développement, qui accusent d'importantes fragilités, ne peuvent répondre seuls à l'ampleur des besoins. L'implication d'acteurs privés, engagés dans une offre de qualité, peut permettre de compléter et de renforcer les systèmes éducatifs locaux.

C'est pourquoi Proparco finance notamment :

- la création, l'extension et l'équipement d'établissements d'enseignements privés : écoles, instituts techniques et universités, etc.
- les initiatives privées de formation initiale et continue, valorisant l'alternance et l'apprentissage, pour permettre aux jeunes d'acquérir des compétences utiles dans leur vie citoyenne et adaptées aux besoins du marché du travail.



MICROFINANCE



Depuis sa création dans les années 70, la microfinance a montré que des services financiers adaptés aux plus démunis sont non seulement nécessaires, mais qu'ils peuvent être rentables. Elle permet aux personnes exclues du secteur bancaire dit traditionnel d'accéder à des crédits adaptés à leurs besoins et à leur capacité de remboursement pour lancer une activité commerciale, renouveler du matériel agricole, etc. Proparco apporte un appui technique et financier à l'émergence

et au développement d'acteurs solides et responsables : des IMF, des banques ou des fonds d'investissement engagés dans la microfinance. En dette ou en capital, elle participe à l'augmentation de leurs capacités de financement, ainsi qu'à leur solidité et stabilité financières.



INFRASTRUCTURES



Les infrastructures représentent l'un des secteurs historiques d'intervention de Proparco. Elles sont indispensables pour attirer les investissements privés, développer le tissu économique local et fournir des services essentiels aux populations.

Proparco soutient notamment :

- le financement de grands projets d'énergies, conventionnelles dans les pays les moins avancés ou en sortie de crise, mais surtout renouvelables ;

- l'extension des réseaux de téléphonie mobile et le déploiement d'infrastructures d'accès Internet haut débit pour réduire la fracture numérique Nord/Sud ;
- la construction, l'extension et la rénovation de réseaux de transports (ferroviaires, portuaires, aériens, etc.) essentiels dans la structuration des échanges commerciaux et la compétitivité des économies locales ;
- la gestion durable de l'eau potable par l'amélioration du rendement des réseaux, l'augmentation des capacités de stockage et d'assainissement des eaux usées, etc.



SANTÉ



L'allongement de la durée de vie et la forte prévalence des maladies infectieuses posent des défis inédits aux systèmes de santé dans les pays en développement et émergents. Face à ces évolutions, une coopération efficace entre secteurs public et privé peut permettre d'organiser et d'améliorer durablement l'offre de soins. C'est pourquoi Proparco participe au financement d'établissements de santé privés (cliniques, hôpitaux, etc.) et soutient leurs investissements : extension des infrastructures, équipements de

services, etc. Proparco appuie également la production et la distribution de médicaments locaux, abordables et de qualité, en finançant des laboratoires et des groupes pharmaceutiques, et en encourageant le transfert de technologies Sud-Sud. Ces interventions se font par le financement direct d'opérateurs privés ou via des intermédiaires (des fonds notamment) engagés dans ce secteur.

PROMOUVOIR UN SECTEUR PRIVÉ RESPONSABLE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Encourager le secteur privé à agir de façon responsable dans les pays en développement fait partie intégrante de la mission de Proparco. Elle accompagne ainsi ses clients vers de meilleures performances environnementales, sociales ainsi que de gouvernance et vers une contribution plus importante au développement local.

SOUTENIR DES MODÈLES ÉCONOMIQUES DURABLES

Depuis plusieurs années, Proparco a développé une démarche structurée d'analyse et d'amélioration des pratiques environnementales et sociales (E&S) de ses clients. Elle s'assure de leur engagement à maîtriser les risques E&S de leurs projets et les accompagne dans le renforcement de leurs performances E&S.

RENFORCER LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

Proparco veille à ce que ses clients assurent à leurs employés, et plus largement à l'ensemble de leur chaîne de valeur, de leurs fournisseurs et sous-traitants, des conditions de travail conformes aux conventions internationales du droit du travail (gestion du personnel, hygiène et sécurité au travail, lutte contre les discriminations).

Lorsque le développement de projets d'infrastructures induit le déplacement de populations ou l'arrêt d'activités économiques préexistantes, Proparco exige de ses clients l'établissement de plans de déplacement de ces populations et / ou des activités économiques. Elle s'assure également que des systèmes de gestion des plaintes (des ouvriers ou des populations avoisinantes) soient opérationnels au sein des entreprises qu'elle finance.

LIMITER L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DES PROJETS

Promouvoir un financement responsable implique aussi pour Proparco d'inciter ses clients à réduire leurs niveaux de pollution, limiter leur consommation de ressources naturelles (notamment en eau et en énergie), ainsi que leurs émissions de gaz à effet de serre. Proparco soutient, par exemple, la mise en place d'équipements en vue d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

En matière de biodiversité, Proparco s'attache à empêcher la destruction de milieux naturels à haute valeur écologique ou, en dernier recours, à compenser la destruction de tels milieux. Dans le cadre de projets agro-industriels ou d'infrastructures, Proparco a par exemple requis le développement de plans de gestion de la biodiversité sur leurs zones d'emprise.

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT INCLUSIF

Proparco porte une attention particulière à l'accès des populations locales aux services de ses clients. Dans le secteur de l'éducation, elle peut, par exemple, les inciter à développer des systèmes de bourse en faveur des étudiants modestes méritants.

Par ailleurs, Proparco mesure l'effet d'entraînement de ses clients sur l'activité économique locale et leur contribution aux revenus des États.

RENFORCER LES CAPACITÉS DES SOCIÉTÉS CLIENTES

En complément de ses appuis financiers, Proparco propose un accompagnement technique à ses clients. Cette offre a pour but de soutenir des pratiques responsables et les initiatives innovantes du secteur privé, et ainsi de renforcer l'impact des investissements de Proparco sur le développement local.



Co-financement d'études (diagnostic, plan d'actions...), de formations ou de prestations d'accompagnement technique direct ou délégué (aux facilités de fonds d'investissement) co-financées en devise (euro ou dollar) en moyenne jusqu'à 50% par Proparco.

À cette fin, Proparco peut mobiliser :

- la facilité d'accompagnement technique du fonds d'investissement et de soutien aux entreprises en Afrique (FISEA), détenue par l'AFD et conseillée par Proparco, destinée en priorité à renforcer les capacités des PME en Afrique subsaharienne ;
- ses propres budgets ;
- les sources de financement géographique et thématique mises en place par la Commission européenne.

Enfin, Proparco peut mettre en place des financements conjoints avec les autres institutions de financement du développement.

UN CORPS DE PROCÉDURES ET DE CONTRÔLE PARMIS LES PLUS EXIGEANTS



Proparco place la gestion des risques au cœur de son fonctionnement. Elle s'appuie sur un dispositif global qui permet de gérer tant les risques de crédit, que les risques environnementaux, sociaux ou de non-conformité.

Chez Proparco, le système de surveillance des risques repose sur :

- des limites opérationnelles par géographie et par contrepartie;
- des méthodes de provisionnement prudentes;
- l'examen trimestriel du portefeuille jugé sensible par le comité des risques.

Par ailleurs, la surveillance des risques financiers (taux, change, liquidité) susceptibles d'affecter sa rentabilité et sa solidité financière est assurée par le comité de gestion de bilan.

Enfin, Proparco bénéficie de la solidité financière de son actionnaire principal, l'AFD, qui jouit d'une excellente notation de crédit.

L'ANALYSE DES RISQUES DANS LE CYCLE DU PROJET

Chaque projet, en amont et en aval de la décision de financement, est soumis à :

- des avis indépendants pour analyser et évaluer les risques de crédit, financiers, juridiques, environnementaux, sociaux ou de conformité;

- un examen approfondi et contradictoire des différents facteurs de risque par les instances de gouvernance;
- un suivi durant toute sa durée de vie en portefeuille, l'évolution du profil de risques est analysée de façon contradictoire sur une base semestrielle.

MAÎTRISER LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

Lors de l'identification des risques E&S, les projets sont classés de façon à déterminer le niveau de diligences et les standards de référence qui leur sont appliqués. Pour ses prises de participations directes, Proparco a également développé un cadre d'évaluation de la gouvernance de ses clients. Après évaluation de ces risques, des pistes d'amélioration sont négociées avec les clients et des engagements introduits dans la documentation juridique. Le suivi de leur mise en œuvre est généralement mené tous les ans.

POLITIQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Proparco s'est dotée d'un corps de procédures et de dispositions contractuelles afin de lutter contre la corruption, la fraude, les pratiques anticoncurrentielles, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Ce dispositif, qui s'inscrit dans le cadre de la politique de sécurité financière du groupe AFD, lui permet de prévenir, détecter, surveiller et maîtriser le risque de non-conformité lié à ses activités et à sa zone d'intervention.

FISEA, UN FONDS POUR LES ENTREPRISES EN AFRIQUE



Proparco peut également investir en fonds propres, via le Fonds d'investissement et de soutien aux entreprises en Afrique (FISEA), dans des entreprises, des banques, des institutions de microfinance et des fonds d'investissement déployant leur activité en Afrique subsaharienne.

Avec un objectif de 250 millions d'euros d'investissement, FISEA est l'un des dispositifs majeurs de l'Initiative française pour la croissance et l'emploi en Afrique, lancée par la présidence de la République en 2008. Il vise à favoriser la croissance des entreprises et d'institutions financières génératrices d'emplois, en leur offrant un accès à des capitaux propres et un appui dans la gestion de leurs investissements.

Détenu par l'AFD et conseillé par Proparco, FISEA cible des régions instables ou en sortie de crise, ainsi que des secteurs traditionnellement délaissés des investisseurs ou des populations vulnérables. Une attention particulière est portée au développement des PME.

SOCIAL BUSINESS

Depuis 2015, FISEA dispose d'un compartiment dédié à l'entrepreneuriat social (*social business*). Cette initiative se place dans la continuité de l'expérience du groupe AFD en faveur de la microfinance et des premières interventions déjà réalisées en faveur du social business.

Elle permet de contribuer, via un soutien à des acteurs privés particulièrement engagés, au développement de solutions pérennes aux problèmes d'inclusion sociale, de favoriser l'émergence de projets et de partenariats innovants, et de participer, par des effets de levier et une réduction des risques, au changement d'échelle de ces initiatives.

250
millions d'euros
alloués à FISEA

51
projets signés

222
millions d'euros
investis

DES PARTENAIRES POUR RENFORCER LES EFFETS DE LEVIER

Proparco collabore avec un large réseau d'organisations publiques et privées. Ces coopérations lui permettent notamment de se positionner sur des projets d'envergure et d'accroître sa capacité de mobilisation financière.

Proparco multiplie depuis plusieurs années les partenariats avec les autres institutions de financement du développement (bi / multilatérales et régionales), ses actionnaires et des investisseurs privés. Cette collaboration et coordination avec ses pairs sont des leviers essentiels à l'efficacité de son action, et l'un des moteurs de sa croissance. Elles permettent la réalisation d'opérations en co-financement et la mobilisation de fonds communs pour faire émerger des projets d'envergure.

DES COOPÉRATIONS EUROPÉENNES FRUCTUEUSES

L'association des institutions européennes de financement du développement (EDFI) est l'une des concrétisations les plus dynamiques de cette collaboration de Proparco avec ses pairs. Créée en 1992, elle réunit 15 institutions bilatérales européennes dédiées au financement du secteur privé dans les pays en développement. Ce rapprochement a notamment permis la création de deux facilités de co-financement :

- *l'European Financing Partners (EFP)*, dédiée au financement du secteur privé dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP);
- *l'Interact Climate Change Facility (ICCF)*, destinée à soutenir des projets privés d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique dans les pays en développement et émergents.

DEG ET FMO, DES PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS

Au sein d'EDFI, Proparco entretient des relations étroites avec ses homologues allemand et néerlandais, DEG et FMO. Les trois institutions ont notamment créé une facilité de cofinancement qui permet de mutualiser leurs moyens et de déléguer à l'un des trois partenaires l'instruction et le suivi des projets. Ensemble, ils peuvent se positionner sur des transactions aux montants plus élevés.

1,2 Md€ mobilisé en 2015 et 2016 avec ses homologues allemands et néerlandais.

DES ACCORDS AVEC LES BAILLEURS MULTILATÉRAUX ET SES ACTIONNAIRES

Depuis 2009, Proparco dispose d'un accord de coopération avec la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, qui facilite notamment les démarches de co-financement de projets.

Proparco a également noué des accords de coopération, notamment technique et financière, avec d'autres acteurs multilatéraux (Banque de développement pour l'Afrique australe, Banque asiatique de développement, etc.) et plusieurs de ses actionnaires (Corporation andine de développement, Fondation Aga Khan pour le développement économique, etc.).

MOBILISATION DE RESSOURCES EXTERIEURES

Proparco est accréditée auprès de l'Union Européenne depuis septembre 2015 et auprès du Fonds Vert pour le Climat depuis décembre 2016, ce qui lui confère la possibilité de mobiliser des ressources auprès de ces partenaires en complément de ses propres financements.

Cette démarche partenariale permet de faire levier sur les financements de Proparco et de maximiser ainsi l'impact développemental des projets financés



FONDS EUROPÉENS

Les fonds européens peuvent être mobilisés sous forme de subvention ou d'instruments financiers, en atténuation de risque (dispositifs de garantie première perte, par exemple) et pour mettre en place des dispositifs d'accompagnement technique en parallèle des financements Proparco.



FONDS VERT

La mobilisation de financements du Fonds Vert pour le Climat (GCF) permettra à Proparco d'accompagner la prise de risque amont dans des projets d'énergies renouvelables en adaptation ou en atténuation, en particulier en Afrique, afin de contribuer à l'émergence d'un nombre plus élevé de projets de qualité.

PREMIER PROJET CONJOINT PROPARCO-AFD SOUTENU PAR L'UNION EUROPÉENNE.

« *L'African Renewable Energy Scale Up Facility* » lancé en mars 2016 avec le soutien de l'Union Européenne est destinée à stimuler les investissements du secteur privé dans le domaine des énergies renouvelables réseau et hors réseau.

En mettant en place cet outil de garantie de prises de participation très innovant, ce projet devrait permettre à un million de foyers africains de bénéficier d'un accès sécurisé à l'énergie, pour une capacité additionnelle d'énergie renouvelable de 50 MW.

DES ACTIONNAIRES PUBLICS ET PRIVÉS, DU NORD ET DU SUD

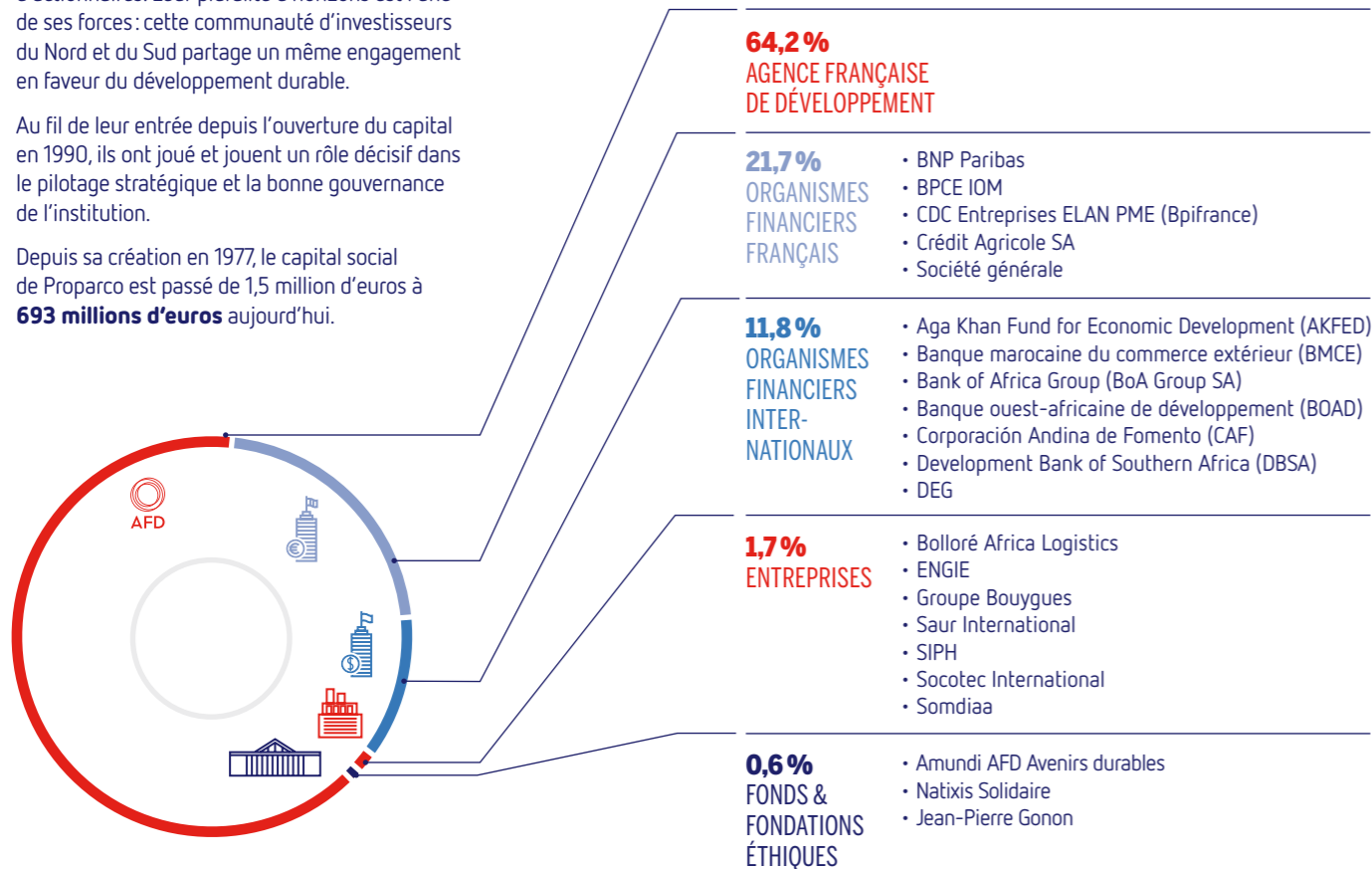
Aux côtés de l'AFD, son principal souscripteur, Proparco réunit des institutions financières publiques et privées françaises, africaines et latino-américaines, des sociétés de services, des industriels, ainsi que des fonds et fondations éthiques.

Proparco compte aujourd'hui une trentaine d'actionnaires. Leur pluralité d'horizons est l'une de ses forces : cette communauté d'investisseurs du Nord et du Sud partage un même engagement en faveur du développement durable.

Au fil de leur entrée depuis l'ouverture du capital en 1990, ils ont joué et jouent un rôle décisif dans le pilotage stratégique et la bonne gouvernance de l'institution.

Depuis sa création en 1977, le capital social de Proparco est passé de 1,5 million d'euros à **693 millions d'euros** aujourd'hui.

RÉPARTITION DU CAPITAL (au 31 décembre 2016)



L'AFD, L'OPÉRATEUR DE L'AIDE FRANÇAISE AU DÉVELOPPEMENT



Être une filiale de l'AFD procure à Proparco...

... la solidité financière d'un actionnaire majoritaire doté d'une excellente notation de crédit;

la capacité à mobiliser des financements additionnels grâce à des accords de sous-participation avec sa maison-mère;

des appuis en matière de logistique, d'audit interne, de ressources humaines, de moyens informatiques et de back office;

l'expertise des collaborateurs de l'AFD dans des secteurs aussi variés que l'agriculture, la santé ou l'éducation.

Institution financière publique, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de 75 ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable dans les pays du Sud et dans les Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le gouvernement français.

Présente sur quatre continents où elle dispose d'un réseau de 85 agences et bureaux de représentation, dont 9 dans les Outre-mer et 1 à Bruxelles, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent des modèles économiques durables et préservent la planète.

En 2016, l'AFD a consacré 9,4 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer français. Ils contribueront notamment à la scolarisation d'enfants, à l'amélioration de la santé maternelle, à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, au renforcement de l'accès à l'eau, à l'énergie et aux transports, ainsi qu'à la lutte contre le dérèglement climatique.

9,4 Md€ engagés par le groupe AFD en 2016 pour le développement.

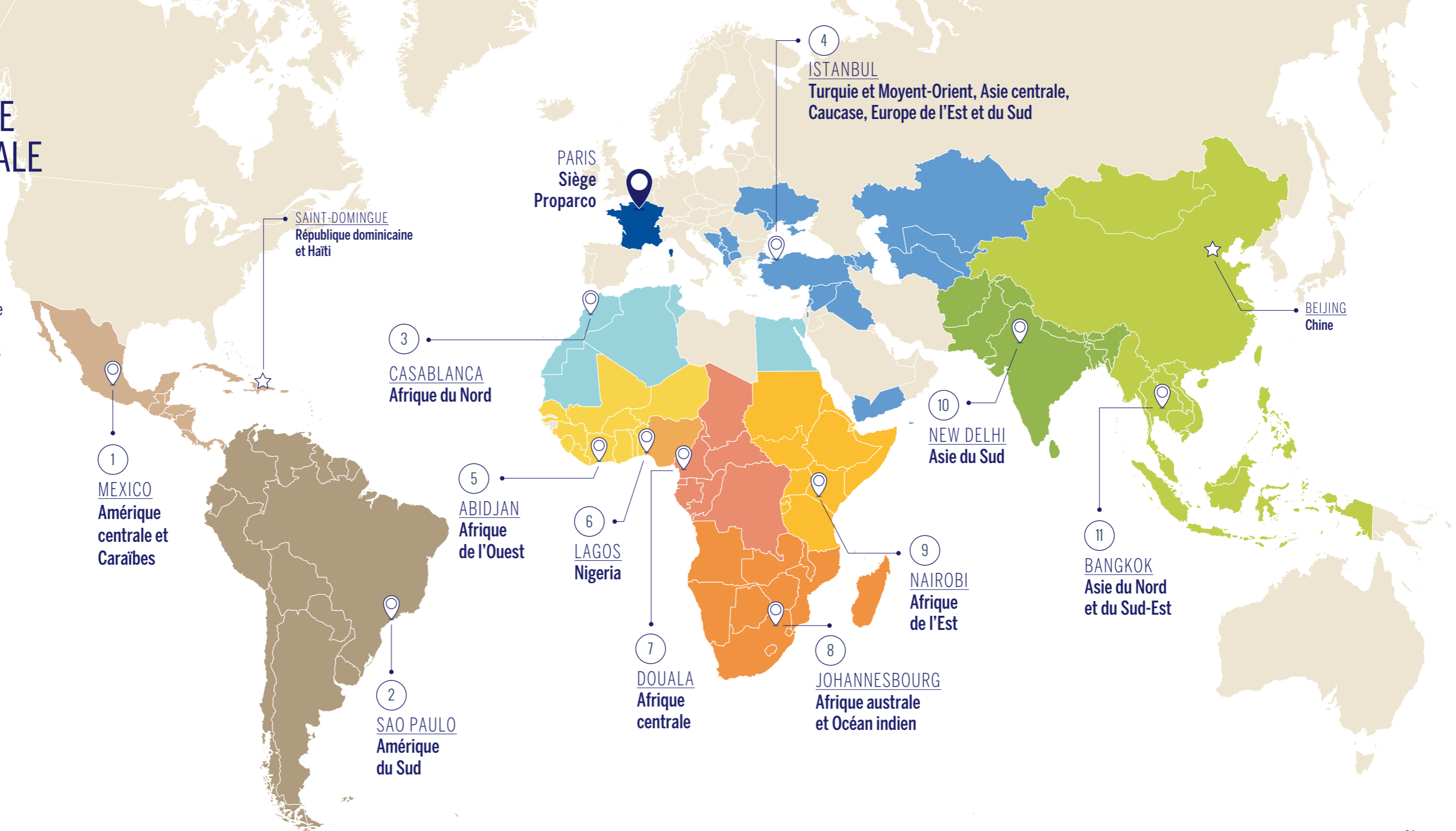
IMPLANTATION

UNE PRÉSENCE INTERNATIONALE

Le champ géographique d'intervention de Proparco couvre l'ensemble des pays éligibles à l'aide au développement. Elle est aujourd'hui présente sur quatre continents et plus de 80 pays, des grands émergents aux pays les moins avancés.

 Nos 11 bureaux et leurs zones de couverture à travers le monde

 Bureaux correspondants



INITIATIVE SECTEUR PRIVÉ & DÉVELOPPEMENT



LA REVUE

Initiative inédite dans le paysage des publications institutionnelles, Secteur Privé & Développement (SP&D) est une revue trimestrielle destinée à analyser et éclairer les mécanismes par lesquels le secteur privé contribue au développement.

À chaque numéro, SP&D confronte les opinions et savoirs d'auteurs d'horizons variés : du secteur privé, du monde de la recherche, d'institutions de développement, de la société civile.

Éditée par Proparco, la revue compte sept articles autour d'un thème unique.

À travers la diversité des sujets abordés tels que le logement, la téléphonie mobile ou les marchés financiers, SP&D s'est progressivement imposée comme une publication de référence sur le rôle du secteur privé dans le développement.

Disponible gratuitement en français et en anglais, SP&D compte 45 000 abonnés.

LE BLOG

Le blog Secteur Privé & Développement a été lancé dans la continuité de la revue SP&D pour offrir un espace de réflexion et de débats plus large sur le rôle du secteur privé dans le développement.

Cette plateforme interactive permet aux entrepreneurs privés de valoriser leurs idées, leurs projets et de partager leur expérience.

Rendez-vous sur : blog.secteur-prive-developpement.fr

L'ÉQUIPE PROPARCO

SIÈGE

PARIS

151, rue Saint-Honoré – 75001 Paris
Tél.: +33 1 53 44 31 08 – Fax: +33 1 53 44 38 38
E-mail: proparco@proparco.fr

DIRECTION GÉNÉRALE

Grégory CLEMENTE

Directeur général
clemente@proparco.fr

Amaury MULLIEZ

Directeur général adjoint
mullieza@proparco.fr

Hélène TEMPLIER

Directrice générale adjointe
templierh@proparco.fr

RÉSEAU

ASIE

Asie du Sud-Est et Asie du Nord

BANGKOK

Exchange Tower,
Unit 3501-02, 35th floor
388 Sukhumvit Road, Klongtoey
Bangkok 10110, Thailand
Tél.: +66 2 663 60 90
Fax: +66 2 663 60 77
afdbangkok@afd.fr

PÉKIN

Proparco – French Development
Agency Group (China Office)
Tél: 010-84511200 ext 610
chenj@afd.fr

Asie du Sud

DELHI

19 A Rajdoot Marg,
Chanakya Puri
New Delhi – 11021, India
Tél.: +91 11 42 79 37 00
Fax: +91 11 42 79 37 01
afdnewdelhi@afd.fr

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Afrique de l'Ouest

ABIDJAN

Boulevard François Mitterrand
01 BP 1814 Abidjan, Côte d'Ivoire
Tél.: +225 22 40 70 40
proparcoabidjan@proparco.fr

Afrique centrale

DOUALA

96, rue Flatters
Immeuble Flatters,
2^e étage, Suite 201
BP 2283 Douala, Cameroun
Tél.: +237 233 42 06 24
proparcodouala@proparco.fr

Afrique australe et océan Indien

JOHANNESBURG

Ballywoods Office Park,
Ironwood House, 1st floor
29 Ballyclare Drive, Bryanston
P.O. Box 130067, Bryanston 2021
South Africa
Tél.: +27 11 540 71 00
proparcojohannesbourg@afd.fr

Nigeria

LAGOS

C/o Consulate General of France
1, Oyinkan Abayomi Drive
Ikoyi, Lagos, Nigeria
Tél.: +234 816 387 8459
afdlagos@afd.fr

Afrique de l'Est

NAIROBI

Top Plaza, 4th floor
Kindaruma Road, Off Ngong Road
P.O. BOX 45955
00100 Nairobi, Kenya
Tél.: +254 20 271 12 34
Fax: +254 20 259 29 08
afdnairobi@afd.fr

MÉDITERRANÉE ET MOYEN-ORIENT

Afrique du Nord

CASABLANCA

15, avenue Mers-Sultan
20130 Casablanca, Maroc
Tél.: +212 522 29 53 97
Fax: +212 522 29 53 98
afdcasablanca@afd.fr

Moyen-Orient, Asie centrale et Caucase, Europe de l'Est et du Sud

ISTANBUL

Büyükdere Cad. Yapi Kredi
Plaza C Blok, Levent, Istanbul
Tél.: +902 122 833 111
afdistanbul@afd.fr

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Amérique centrale et Caraïbes

MEXICO

Torre Omega, piso 5,
Campos Eliseos n°345,
Col. Chapultepec Polanco,
11560 México D.F., México
Tél.: +52 55 5281 1777
afd_mexico@afd.fr

SAINT-DOMINGUE

Av. Gustavo Mejía Ricart esq. Av.
Abraham Lincoln,
Torre Corporativo 2010, 2do piso,
Local 201,
Piantini, Santo Domingo
República Dominicana
Tel: +1 809 20547-1289
viciniv@afd.fr

Amérique du Sud

SÃO PAULO

Edifício Círagon Office
Alameda Ministro Rocha
de Azevedo, 38
11^o andar, conjunto 1103
01410-000, São Paulo, SP, Brasil
Tél.: +55 11 3149-7907
Fax: +55 11 3142-9884
afdsaopaulo@afd.fr

Responsables de la publication
Anne-Gaël Chapuis
Christelle Thomas

Conception et réalisation

advitam

–Entrecom.

Crédits photographiques :

p.8 : Joan Bardeletti/p.9 : Baptiste de Ville d'Avray, Josselin Franco
Photography/p.10-11 : Eduardo Munoz, Julien Girardot, Oriane Zerah,
Ooi Phalinn/p.14 : Banque asiatique de développement/p.15 : Joan Bardeletti/p.19 : Agence Française de Développement

Cette publication a été imprimée dans le respect de l'environnement avec des encres végétales et non minérales.

PROPARCO

151, rue Saint-Honoré — 75001 Paris

Tél.: +33 1 53 44 31 08

blog.secteur-prive-developpement.fr

www.proparco.fr



ANS / YEARS